



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV024-1 - Assemblées générales : Maîtriser la réglementation pour sécuriser ses pratiques

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

Public

Syndics de copropriétés et leurs collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

S'approprier l'actualité juridique de la copropriété relevant de l'évolution légale et réglementaire en matière d'assemblées générales de copropriété (ELAN et COVID 19 entre autres).

Pré-requis

Connaissance du droit de copropriété.

Programme

1 - L'assemblée générale.

1.1 - Organe de décision du syndicat.

- Sa constitution - La participation.
- Le lieu de réunion de l'assemblée générale.
- L'attribution des voix en assemblée générale (+ mesures loi ELAN).
- Ses compétences et les compétences partagées avec le syndic.
- L'obligation d'affichage (loi ELAN).
- L'Assemblée Générale à distance (loi ELAN).

1.2 - L'ordre du jour.

- Qui convoquer ?
- La convocation et la tenue de l'AG (nouveau ELAN).
- Les majorités (actualisées loi ELAN et ordonnance du 31 octobre 2019).
- Le PV et la notification.
- L'exécution des décisions et contestations des décisions.
- Nouvelles délégations du conseil syndical.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- 2 - Les régimes spécifiques.
 - Les copropriétés « tertiaires ».
 - Les petites copropriétés.
 - Les copropriétés à deux.
- 3 - COVID-19 : Dispositions spécifiques en matière d'Assemblée générale.
 - Le contrat de syndic.
 - Les assemblées générales.
 - Le mandat des membres du conseil syndical.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr
- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.

